

# Fréquentation des hébergements du tourisme social et solidaire

(Source : UNAT Centre-Val de Loire)

De 2002 à 2014, le Comité Régional du Tourisme (CRT) Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) Centre-Val de Loire, interrogeait les hébergements associatifs afin de connaître le poids de ce secteur dans l'économie touristique régionale.

En 2015, le réseau national de l'UNAT, avec les délégations régionales, a mis en place une enquête commune à l'ensemble des régions dans le cadre de l'harmonisation et de la mutualisation de l'observation du tourisme social et solidaire en France.

Cette enquête permet de recueillir, entre autres, des données mensuelles sur l'activité de ces hébergements (arrivées, nuitées...). En 2015, l'ensemble des hébergements du tourisme social et solidaire ont été interrogés en Centre-Val de Loire (dont 44% sont des établissements adhérents à l'UNAT).

Les résultats présentés ici résultent d'une extrapolation à l'ensemble du parc sur la méthodologie de calcul mise en place par l'UNAT. En 2015, le taux de réponse (en hébergements) à cette enquête a été de 63,6% pour la région Centre-Val de Loire.

NB : S'agissant d'une nouvelle enquête, aucune évolution par rapport à 2014 n'est possible.

## • Données de cadrage

### Le parc régional du tourisme social et solidaire

Type d'hébergement	Nombre de Structures du tourisme social et solidaire	dont nombre d'hébergements adhérents à l'UNAT	Capacité en lits	Taux de réponse à l'enquête (en hébergements)
Centres d'accueil de jeunes <sup>1</sup>	30	17	2 353	66,7%
Villages de vacances	9	8	1 919	77,8%
Hôtels/Résidences <sup>2</sup>	5	2	830	60,0%
Gîtes	12	2	765	50,0%
Maisons familiales	10	0	633	60,0%
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>29</b>	<b>6 500</b>	<b>63,6%</b>

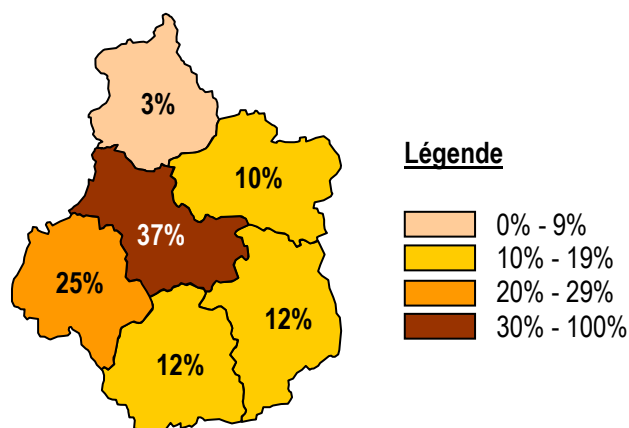
Source : UNAT au 31/12/2015 – déclaratif de l'enquête

<sup>1</sup> Centres d'accueil de jeunes : auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours, centres de vacances, centres sportifs.

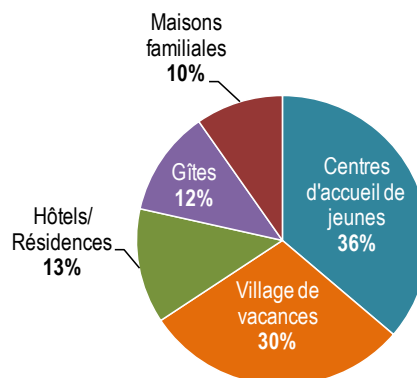
<sup>2</sup> Hôtels/Résidences : Structures s'apparentant à des produits hôteliers et de résidences.

42 établissements ont répondu à l'enquête sur les 66 hébergements du tourisme social et solidaire que compte la région Centre-Val de Loire. Ainsi le taux de réponse à l'enquête est de 63,6% en nombre d'hébergements et 68,9% en capacité d'accueil.

Répartition de l'offre (en lits) des hébergements du tourisme social et solidaire



Répartition des lits par type d'hébergement

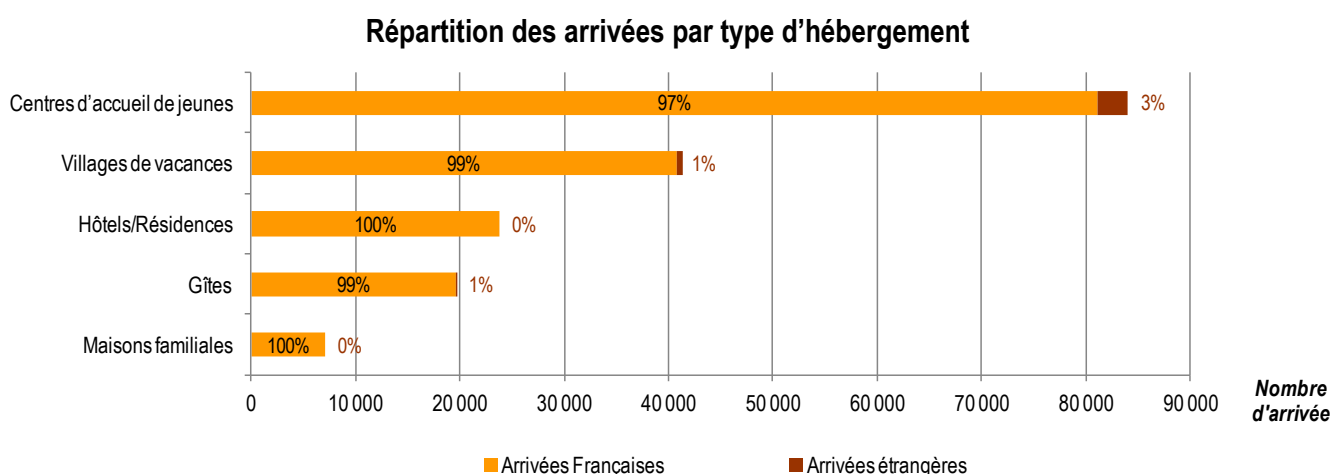


Le Loir-et-Cher comptabilise plus d'un tiers des lits de l'offre des hébergements du tourisme social et solidaire (37%). Il est suivi de la Touraine, qui dénombre un quart des lits régionaux (25%).

Les centres d'accueil de jeunes et les villages de vacances concentrent les deux tiers de l'offre des hébergements du tourisme social et solidaire de la région (soit respectivement 36% et 30% des lits régionaux).

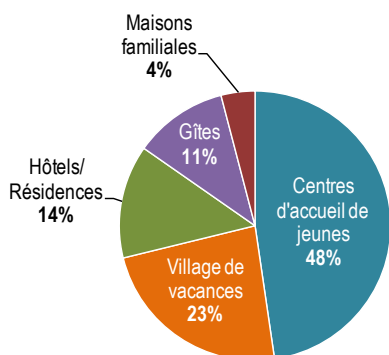
## • La fréquentation en 2015

Au total, les hébergements du tourisme social et solidaire ont enregistré près de 505 600 nuitées et 176 200 arrivées sur l'année 2015 en Centre-Val de Loire.

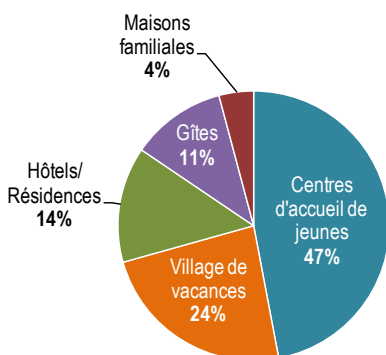


La fréquentation est essentiellement française avec 98% d'arrivées françaises dans les hébergements du tourisme social et solidaire. Les touristes étrangers ont cependant un poids plus important dans les centres d'accueil de jeunes en termes d'arrivées.

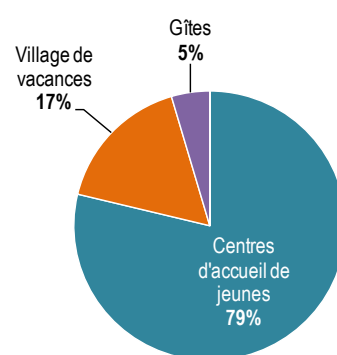
**Répartition des arrivées par type d'hébergement**



**Répartition des arrivées françaises par type d'hébergement**



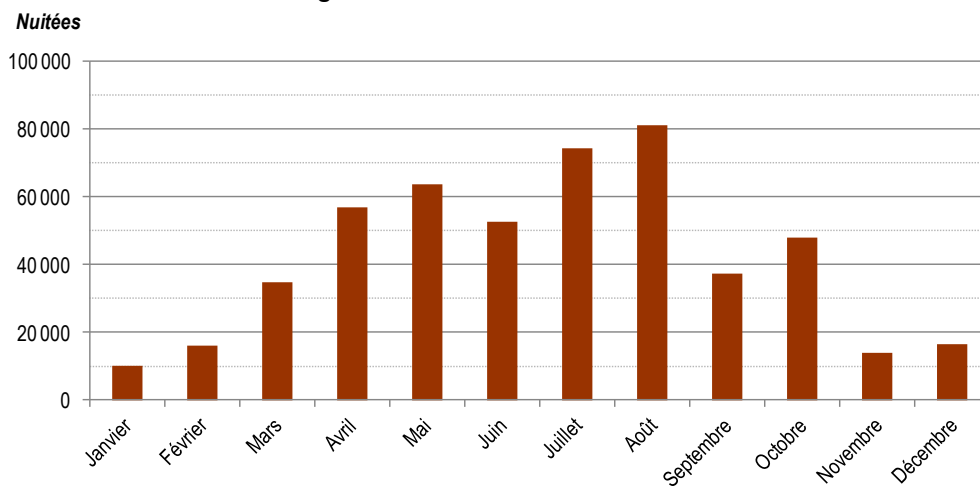
**Répartition des arrivées étrangères par type d'hébergement**



A l'image de l'offre, les centres d'accueil de jeunes et les villages de vacances sont les deux premiers modes d'hébergement du tourisme social et solidaire. Ils représentent à eux seuls 71% des arrivées.

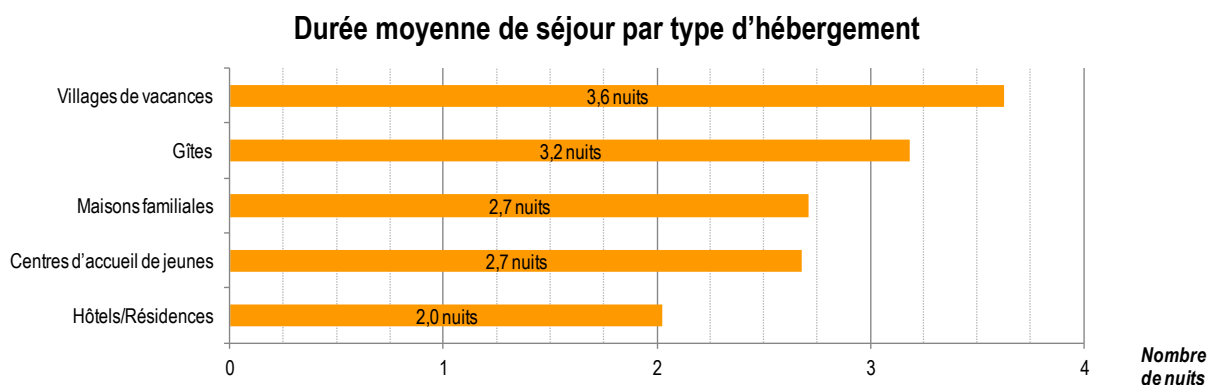
Français comme étrangers privilégient les centres d'accueil de jeunes (48% des arrivées totales). Les touristes étrangers se démarquent avec une part beaucoup plus importante dans ce type d'hébergement : 79% contre 47% pour les Français.

## Fréquentation mensuelle (en nuitées) des hébergements du tourisme social et solidaire



Les nuitées se concentrent sur la période d'avril à août 2015 dans les hébergements du tourisme social et solidaire (65% des nuitées annuelles). Les mois de juillet et août représentent à eux seuls près d'un tiers des nuitées sur l'ensemble de l'année (31%).

### La durée moyenne de séjour



La durée moyenne de séjour en 2015 s'élève à 2,9 nuits pour les établissements du tourisme social et solidaire. Ce sont les villages de vacances qui enregistrent la durée moyenne de séjour la plus élevée (3,6 nuits). Elle atteint 3,2 nuits dans les gîtes et dépasse ainsi la moyenne régionale (2,9 nuits).